



Session de l'Assemblée de Corse

Le 30 juillet 2020

Discours du Président*

Jean-Guy Talamoni

Chers collègues,

Je voudrais débiter cette séance par un hommage à deux poètes qui nous ont quittés il y a peu : Roccu Mambrini et Marcellu Acquaviva. Ils ne sont plus parmi nous mais leurs vers resteront et résonneront toujours dans notre mémoire.

Depuis plusieurs années maintenant nous demandons la création d'un Centre Hospitalier Universitaire, un CHU. Cette revendication se retrouve, par exemple, dans notre projet « Corsica 21 », publié en 2010. Avec la crise sanitaire que nous traversons, ce besoin est devenu plus clair pour tous. La demande s'est faite plus pressante et se manifeste aujourd'hui à travers la mise en place d'un collectif pour cette création et la diffusion en ligne d'une pétition, signée déjà par plus de 3400 personnes. Je salue le Docteur François Benedetti, notre collègue, qui est à l'origine de ce mouvement, désormais rejoint par plusieurs autres professionnels de la santé.

Pour ma part, dans ma contribution au « Ségur de la santé », j'ai fait sept propositions de nature à améliorer le système de santé en Corse, le rendant plus efficace en temps de crise mais également en « temps normal ». La création d'un CHR-U et d'une assistance publique corse en fait partie. La conférence des présidents s'est réunie la semaine dernière, avec plusieurs acteurs de la santé, afin de définir des orientations nouvelles dans ce domaine. La proposition de création d'un CHU semble faire consensus.

Par ailleurs, je proposerai demain à notre Assemblée une motion dans ce sens. Je souhaite préciser que la création d'un centre hospitalier régional serait une première étape vers l'objectif final : la création d'un centre hospitalier universitaire.

Avant de développer mon propos, je veux rappeler que la santé est un devoir et un droit fondamental. Les institutions doivent bénéficier de tous les moyens afin de pouvoir soigner les malades. Que ferions-nous des connaissances et des richesses si elles ne servaient pas à soigner l'humain ? Le droit d'être soigné doit être garanti aux malades. Comme tous les peuples, les Corses ont fait de la santé leur priorité. Pourtant, dans notre pays, ce sujet prend un relief particulier en raison des déserts médicaux, des infrastructures vieillissantes, de la faiblesse du système, du manque de matériel...

La crise du Covid-19 en a apporté la preuve. Elle a révélé cette réalité. Pour autant, bien que cette compétence soit celle de l'Etat, nous avons décidé de nous investir en faveur de la santé parce que nous sommes en charge de défendre les intérêts matériels et moraux du peuple corse.

Aujourd'hui, nous voulons exprimer notre volonté politique d'agir de manière efficace. A notre sens, l'une des solutions est la création d'un centre hospitalier régional universitaire.

Nous étions trop peu nombreux pour avoir une université ? Non. Maintenant nous le savons. Alors, nous savons aussi que nous ne sommes pas trop peu nombreux pour avoir un CHU.

Nous étions trop métropolitains pour avoir une université ? Non. Maintenant nous le savons. Nous savons aussi qu'un ministre de la santé, opposé à la différenciation, ne pourra nous refuser le CHU.

Nous manquions de professeurs pour avoir une université ? Non. Maintenant nous le savons. Nous savons également qu'un CHU permettra de former nos jeunes médecins, comme nous avons formé nos professeurs.

Comme l'éducation et la connaissance, la santé est un droit, pour les Corses, comme pour les autres. En créant ce centre, nous ferons entrer la santé corse dans le XXIe siècle, nous répondrons de manière pratique au droit de tous à la santé.

La première vertu sera d'améliorer l'offre de soin en Corse, en la développant au niveau technique et au niveau des compétences, et de favoriser l'accès aux services médicaux, y compris les plus spécialisés, réduisant ainsi la nécessité de se rendre sur le continent français pour se faire soigner. Il y a également un intérêt social et économique pour la Corse.

Le centre hospitalier universitaire permettra une offre locale de formation médicale et donc un accès plus facile, plus direct aux métiers de la santé pour nos jeunes. On peut imaginer aussi, pourquoi pas, la possibilité de former les professionnels de santé des pays voisins en Méditerranée. Nous pourrions également, en lien avec l'Université de Corse Pasquale Paoli, développer et structurer une activité de recherche hospitalo-universitaire sur des problématiques de santé spécifiques à la Corse. Il faut préciser que notre université travaille déjà sur certaines pathologies et que son président et son équipe de direction soutiennent, eux aussi, le projet de création d'un centre hospitalier régional et universitaire. Par ailleurs, l'attractivité des spécialités médicales favorisera le retour et l'installation sur l'île de professionnels corses de la santé. Le CHU représente enfin une opportunité pour tous les établissements et les professionnels, privés ou publics. Ils pourront bénéficier du soutien de services de pointe et développer leur activité et les coopérations. Le CHU est une chance pour la Corse. Alors, portons ce projet tous ensemble.

Je vous remercie.

*Seul le prononcé fait foi

Contacts presse :

Julia Marchini – 06 03 66 94 80

Anne Martinetti-Squarcini – 06 07 05 94 90